

FICHE : LE TON D'UN TEXTE

Les tons de textes sont aussi variés que les nuances de la pensée et de la sensibilité. Le ton d'un texte est un choix de l'auteur : sa manière personnelle de s'exprimer pour communiquer des sentiments, des idées au lecteur. Il ne dépend ni du genre de l'écrit, ni du sujet abordé. En choisissant un ton, l'auteur cherche à produire chez le lecteur un effet : le rire, les larmes, la tristesse, la pitié, la peur...

Les indices

Le ton d'un texte est créé à l'aide des marques de l'état d'esprit de l'émetteur. Les indices évaluatifs reflètent les valeurs de l'émetteur et les indices modalisateurs marquent le degré de certitude ou de vérité accordé par l'émetteur à ce dont il parle. Le ton d'un texte provient aussi du choix des champs lexicaux, des connotations, des figures de style, de la ponctuation. En fait, tout procédé d'écriture peut devenir un élément du ton.

Le ton lyrique

Il exprime des sentiments intimes de façon à communiquer au lecteur les émotions éprouvées par l'auteur. Il vise à émouvoir, utilise le « je », l'accumulation de mots ou d'expressions évoquant des sentiments très personnels, intimes, comme le bonheur, la tristesse, l'amour, le regret.

Le ton épique

C'est le ton des textes qui évoquent les exploits d'un héros en le célébrant. Il se caractérise par l'accumulation d'exagérations, d'insistances, de superlatifs.

Le ton pathétique

Il est destiné à émouvoir très vivement le lecteur.

Le ton didactique

Il indique que le texte vise à instruire le lecteur.

Le ton polémique

Il indique que le texte propose une vision critique d'un sujet et que l'auteur ne craint pas de provoquer une opposition violente. Exemple : Dans le *Supplément au voyage de Bougainville*, Diderot remet en question la société du XV^{ème} siècle : « Ce pays est à toi ! Et pourquoi, parce que tu y as mis le pied ? Si un Tahitien débarquait un jour sur vos côtes, et qu'il gravât sur une de vos pierres ou sur l'écorce d'un de vos arbres : Ce pays appartient aux habitants de Tahiti, qu'en penserais-tu ? Tu es le plus fort et qu'est-ce que cela fait ? »

Le ton objectif

C'est le ton d'un texte dont l'auteur semble exposer le sujet sans tenir compte de ses intérêts personnels, de ses valeurs.

Le ton humoristique

Il présente ce dont il est question de manière drôle, insolite. Il vise à faire sourire, se caractérise par l'utilisation de jeux de mots, d'associations inattendues, d'exagérations amusantes

Le ton ironique

Il vise à se moquer de quelqu'un ou de quelque chose, et aussi à dénoncer ou à critiquer, par l'emploi de mots ou d'expressions qui expriment le contraire de ce que l'émetteur pense réellement.

Le ton du texte est un choix de l'auteur. Il ne dépend ni du genre, ni du sujet du texte.

Les tons les plus repérables sont les tons lyrique, épique, pathétique, didactique, polémique, objectif.

Tout procédé d'écriture peut être un élément du ton.